

# POLITIQUE

culturelle  
et patrimoniale





# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                   |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Mot du maire.....                                                                                 | 5  |
| Mot du porte-parole en matière de culture .....                                                   | 7  |
| Avant-propos .....                                                                                | 9  |
| Atouts locaux .....                                                                               | 11 |
| Moments fondateurs du parcours culturel et patrimonial de Saint-Jérôme.....                       | 12 |
| Culture et patrimoine.....                                                                        | 14 |
| Rôles et responsabilités .....                                                                    | 18 |
| Vision.....                                                                                       | 19 |
| Principes directeurs .....                                                                        | 20 |
| Principes directeurs transversaux.....                                                            | 21 |
| Structure de la politique .....                                                                   | 22 |
| Axes, orientations et objectifs .....                                                             | 23 |
| Axe 1 : Nous enraciner dans notre culture, notre mémoire et notre territoire.....                 | 24 |
| Axe 2 : Rendre la culture vivante et accessible à tous.....                                       | 26 |
| Axe 3 : Soutenir nos forces vives et renforcer la gouvernance culturelle de notre territoire..... | 28 |
| Axe 4 : Tisser notre territoire à travers la culture et le patrimoine.....                        | 30 |
| Conclusion.....                                                                                   | 33 |
| Lexique .....                                                                                     | 34 |
| Remerciements et crédits.....                                                                     | 36 |
| Annexe I .....                                                                                    | 38 |



# MOT DU MAIRE

Ceux qui me connaissent savent à quel point la culture et l'histoire me passionnent. Vous ne serez donc pas surpris de m'entendre dire que l'adoption de notre nouvelle politique culturelle et patrimoniale me comble de joie.

Pour moi, la culture est le souffle d'une nation. C'est par elle qu'un peuple s'identifie, s'exprime et s'affirme. L'avenir d'une nation est étroitement lié à la vitalité et à l'émancipation de sa culture. Ainsi, notre nouvelle politique veillera à ce que la culture à Saint-Jérôme soit traitée avec tous les égards qu'elle mérite.

On ne peut parler de culture sans évoquer l'histoire. Je suis donc doublement heureux que notre politique intègre un volet patrimonial. Ce que Saint-Jérôme est devenue aujourd'hui trouve ses racines dans son passé. La belle et grande ville que nous connaissons a d'abord été façonnée par des femmes et des hommes valeureux. Par respect pour leur contribution, il est de notre devoir de préserver avec soin tout ce qui témoigne de leur passage. C'est pourquoi le conseil municipal s'engage à offrir à la population un lieu vivant et permanent pour mettre en lumière l'histoire de Saint-Jérôme et honorer celles et ceux qui l'ont bâtie.

En terminant, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette politique culturelle et patrimoniale. Je sais combien ce travail a été exigeant. Merci à tous les employés de la Ville, et un immense merci également aux citoyens qui ont pris part aux divers exercices de participation publique. C'est grâce à vous que l'identité jérômiennne peut désormais rayonner comme jamais auparavant.



**Marc Bourcier**

Maire de Saint-Jérôme (2021-2025)



© Réjean Beaulieu



# MOT DU PORTE-PAROLE EN MATIÈRE DE CULTURE

Il était temps que Saint-Jérôme donne un nouvel élan à sa culture et à la mise en valeur de son riche patrimoine.

La culture est un pilier essentiel de la qualité de vie. Or, la vie culturelle jérômiennne avait besoin de nouvelles orientations. Cette politique y répond précisément.

Si le document peut sembler théorique, il ne constitue qu'une première étape. Il sera suivi de plans d'action concrets qui se manifesteront dans le quotidien : une ville embellie par l'art public, des artistes et organismes mieux soutenus, et un patrimoine diversifié, préservé et mis en lumière.

Au-delà de l'amélioration du cadre de vie, cette dynamique aura des incidences économiques certaines, rendant Saint-Jérôme plus attractive pour les nouveaux résidents et les entreprises.

Cette politique est une invitation lancée à chaque citoyenne et à chaque citoyen : participez à bâtir une communauté culturellement riche, fière de son histoire et résolument tournée vers l'avenir.



**André Marion**

Conseiller municipal et porte-parole en matière de culture au sein de la commission de la culture, du communautaire, des loisirs et des sports (2021-2025)



© Réjean Beaulieu



# AVANT-PROPOS

## Un territoire habité par la mémoire et tourné vers l'avenir

Ville de mémoire, Saint-Jérôme est profondément attachée à son histoire, à ses figures marquantes et à son patrimoine identitaire. En effet, cette richesse collective façonne notre sentiment d'appartenance et nourrit notre fierté.

La présente politique pose les bases d'un projet commun, fondé sur l'inclusion ainsi que le désir partagé de faire rayonner la culture et le patrimoine, ici comme ailleurs. Pour donner corps à cette ambition, la Ville de Saint-Jérôme a amorcé, à l'été 2024, l'élaboration de sa nouvelle politique culturelle et patrimoniale. Le comité de pilotage et le comité de la politique culturelle et patrimoniale ont alors vu le jour. Le premier, composé d'employés municipaux issus des secteurs du loisir, de la culture et de l'urbanisme, veillait à la mise en œuvre du plan de travail et à la cohérence des orientations. Le second, quant à lui, rassemblait des représentants des secteurs culturels, publics, privés et communautaires afin d'assurer la création d'une vision commune et inclusive. Ce comité a activement contribué à l'élaboration, au suivi et à l'ancrage de la démarche.

Dans un premier temps, une trentaine d'acteurs municipaux et de représentants d'organismes ont été rencontrés. Ces entretiens ont permis de broser un portrait culturel et patrimonial vivant et représentatif, en identifiant, entre autres, les atouts, les besoins et les enjeux du territoire. Ce travail préparatoire a servi de base au déploiement d'une vaste démarche participative.

En effet, la Ville a mené, au printemps 2025, plusieurs exercices de participation publique, rejoignant plus de 500 personnes issues de divers milieux. Ces échanges ont enrichi l'ensemble du processus, en cohérence avec l'approche transversale et collaborative qui en a guidé chaque étape.

Parmi les actions réalisées, il y a eu deux ateliers avec les employés municipaux de tous les services, une journée de mobilisation avec les acteurs culturels et une demi-journée consacrée au milieu des affaires. Se sont ajoutés à ces activités particulières plusieurs ateliers participatifs réunissant citoyens, organismes communautaires et étudiants du Cégep de Saint-Jérôme.

Douze kiosques ont également été déployés dans divers lieux de la ville, en complément de deux sondages virtuels soumis aux citoyens et aux étudiants.

Riches et diversifiées, les données recueillies durant cette démarche ont permis bien plus que la rédaction d'une politique; elles ont posé les bases d'un projet collectif, fondé sur la coconstruction, sur les liens humains ainsi que sur l'envie de faire rayonner la culture et le patrimoine de concert.

Ce document traduit cette vision partagée. Il est une invitation à poursuivre les efforts et à rêver, ensemble, à la culture et au patrimoine de demain.



# ATOOUTS LOCAUX

## Des bases solides pour faire rayonner la culture et le patrimoine de Saint-Jérôme

Saint-Jérôme possède de nombreux atouts sur lesquels elle peut s'appuyer pour consolider son rôle de leader culturel. Sa situation géographique stratégique, au cœur des Laurentides, ainsi que son statut de capitale régionale lui offrent un rayonnement naturel qu'elle souhaite pleinement déployer au profit de la culture et du patrimoine.

La ville bénéficie d'un riche patrimoine historique et naturel de même que d'une grande diversité d'espaces verts. Cela façonne son identité et influence la qualité de vie des gens. Saint-Jérôme peut également compter sur un milieu culturel engagé et vivant, animé par des organismes dynamiques, des bénévoles mobilisés et une expertise reconnue. Ensemble, ces éléments contribuent à la vitalité de son territoire. La présence d'institutions culturelles professionnelles, comme Histoire et Archives Laurentides, le Musée d'art contemporain des Laurentides et le Théâtre Gilles-Vigneault, constitue un socle précieux à renforcer et à exploiter.

Les infrastructures municipales existantes, le réseau des bibliothèques, la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon, l'amphithéâtre Rolland, la salle Antony-Lessard, la salle de spectacle du Quartier 50+ ainsi que les divers espaces d'exposition constituent un terreau favorable au déploiement culturel. Ces lieux représentent un environnement propice au développement d'une offre culturelle et patrimoniale de proximité, à la fois vivante et inclusive. Le quartier des Arts et du Savoir, qui englobe notamment la place des Festivités, la place du Curé-Labelle et le jardin des Arts, incarne le potentiel d'un territoire tourné vers la rencontre, la création et l'innovation.

Ce potentiel s'appuie aussi sur une série de plans municipaux porteurs, comme le plan d'urbanisme et de mobilité durable, les programmes particuliers d'urbanisme du centre-ville et du pôle régional de la santé, le plan directeur des parcs et des espaces verts ainsi que le plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels. Ces outils ouvrent la voie à une meilleure intégration de la culture et du patrimoine dans les projets de développement de la Ville.

À travers ces ressources, ces lieux et cette volonté de transformation, Saint-Jérôme possède les fondations d'un écosystème culturel dynamique, au service de sa population et de son avenir collectif.

# MOMENTS FONDATEURS DU PARCOURS CULTUREL ET PATRIMONIAL DE SAINT-JÉRÔME

**1987**

Inauguration de la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon, remplaçant le palais de justice de Saint-Jérôme

**1949**

Inauguration de la bibliothèque municipale, aujourd'hui connue sous le nom de *bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher*

**1989**

Inauguration de la bibliothèque Charles-E.-Garneau dans la municipalité de Saint-Antoine

**1991**

Déménagement de la bibliothèque de Bellefeuille dans la nouvelle bibliothèque du Frère-Marie-Victorin



**1999**

Adoption de la première politique culturelle

**1999**

Réalisation d'une étude du patrimoine bâti incluant un premier inventaire

**2008**

Première entente de développement culturel entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications

**2011**

Bonification de l'inventaire du patrimoine bâti pour y inclure les anciennes villes de Bellefeuille, de Lafontaine et de Saint-Antoine

**2014**

Mise en place d'un règlement décrétant l'identification de dix personnages, d'un événement et d'un lieu historiques

**2002**

Fusion de Saint-Jérôme avec les villes de Bellefeuille, de Lafontaine et de Saint-Antoine

**2005**

Adoption de la deuxième politique culturelle

**2005**

Mise en place d'un règlement pour citer des monuments historiques sur le territoire de Saint-Jérôme

**2021**

Inauguration de la phase 2 du jardin des Arts

**2019**

Inauguration de la phase 1 du jardin des Arts

**1997**

Inauguration de l'amphithéâtre Rolland

**2017**

Inauguration de la place des Festivités et du quartier des Arts et du Savoir

# CULTURE ET PATRIMOINE

## Qu'est-ce que la culture?

Pour guider sa réflexion dans l'élaboration de cette politique culturelle et patrimoniale, la Ville de Saint-Jérôme s'appuie sur la définition de l'UNESCO qui considère la culture comme « l'ensemble des traits spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société. Elle englobe les arts, le mode de vie, les droits de l'homme, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

## Qu'est-ce que le patrimoine?

La Ville de Saint-Jérôme reconnaît la richesse et la diversité de son patrimoine culturel. Pour en cerner les composantes principales, elle s'appuie sur la définition proposée par la Loi sur le patrimoine culturel du Québec : « Le patrimoine culturel est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux, de patrimoine immatériel et de référents culturels nationaux. »





© Photo CDM

## Types de patrimoine culturel au Québec

Le patrimoine culturel du Québec se décline en plusieurs formes complémentaires, toutes porteuses d'histoire, de sens et d'identité. La Ville de Saint-Jérôme reconnaît et valorise ces différentes dimensions du patrimoine.

### Patrimoine immatériel ou vivant

Le patrimoine vivant comprend les traditions et les savoir-faire transmis de génération en génération : recettes, métiers, danses, chansons, pratiques sportives, etc. À Saint-Jérôme, ce patrimoine immatériel se manifeste, entre autres, à travers les Cercles de Fermières, qui perpétuent, depuis plus de 100 ans, des savoir-faire précieux et porteurs de mémoire.

### Patrimoine paysager

Le patrimoine paysager regroupe les lieux naturels ou aménagés qui portent une valeur culturelle, historique ou identitaire pour la communauté. Dans le paysage jérômien, ce patrimoine s'exprime à travers la beauté et l'histoire de lieux emblématiques, comme la rivière du Nord, le parc linéaire du P'tit Train du Nord, le parc naturel du Lac-Jérôme ou, encore, le parc régional de la Rivière-du-Nord.





### Patrimoine mobilier

Le patrimoine mobilier désigne des objets, des documents ou des collections ayant une valeur historique, culturelle ou symbolique pour la communauté. Il peut s'agir de photographies anciennes, de manuscrits, d'œuvres d'art, d'outils ou, encore, de collections complètes, comme des fonds d'archives. Sur le territoire, l'organisme Histoire et Archives Laurentides, centre d'archives agréé, joue un rôle clé dans la préservation et la diffusion des documents, des objets et des archives d'intérêt historique. Certains citoyens, établis à Saint-Jérôme depuis plusieurs générations, possèdent des collections privées qui témoignent de l'histoire locale et nourrissent la mémoire collective.

### Patrimoine immobilier ou bâti

Le patrimoine bâti fait référence aux bâtiments, aux structures et aux constructions qui témoignent de l'histoire et de l'évolution d'un territoire. Il peut s'agir de maisons anciennes, d'églises, de gares, de moulins, de ponts, ou même de bâtiments industriels. Plusieurs bâtiments présentent un intérêt patrimonial marqué, comme la cathédrale de Saint-Jérôme, l'ancien palais de justice (aujourd'hui la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon), la maison Prévost, la chapelle du cimetière de Saint-Jérôme, le pont Castonguay, etc.

### Patrimoine archéologique

Le patrimoine archéologique est constitué des traces matérielles laissées par les personnes qui ont habité un territoire avant les présentes générations. Il se retrouve dans le sol, les rivières, les forêts ou les vieux sites bâtis. Ce patrimoine peut prendre la forme d'objets, de fragments, de fondations, de fosses ou de vestiges.

### Personnages, événements et lieux historiques

Ce sont des personnes, des moments marquants et des lieux qui ont laissé une empreinte forte dans la mémoire collective locale. Des personnages importants, comme le curé Antoine Labelle, le maire Godefroy Laviolette ou le compositeur André Prévost, ainsi que des événements marquants, dont le drame théâtral de *La Passion*, ont contribué à façonner notre identité. Des plaques, des monuments, des noms de rues ou des lieux de rassemblement, comme la place du Curé-Labelle, nous rappellent l'existence de ces personnes, de ces moments et de ces lieux.





# RÔLES ET RESPONSABILITÉS

## Une gouvernance engagée et partagée

La Ville de Saint-Jérôme reconnaît l'importance des arts, de la culture et du patrimoine comme leviers essentiels au développement collectif. Dans cette optique, elle adopte un rôle hybride en matière d'intervention culturelle et patrimoniale, combinant leadership stratégique et soutien du milieu.

Dans une posture de collaboration et d'accompagnement, la Ville agit en partenariat avec les artistes, les artisans, les organismes, les institutions et les citoyens. Elle soutient les initiatives locales, contribue au déploiement de l'offre culturelle et appuie les projets en donnant accès à des ressources matérielles, financières ou logistiques en fonction des besoins exprimés. Ce rôle vise à favoriser la vitalité culturelle et la diversité des initiatives sur l'ensemble du territoire.

En parallèle, la Ville assume également un rôle de leader, notamment en élaborant des politiques, des règlements et des plans qui encadrent le développement culturel et patrimonial à long terme.

En plus, elle joue un rôle structurant dans la mise en valeur des patrimoines, dans l'accès à des lieux et à des infrastructures culturelles ainsi que dans le déploiement d'une programmation diversifiée, inclusive et accessible.

Cette posture équilibrée lui permet d'agir en complémentarité avec le milieu, tout en assurant une vision cohérente et porteuse pour l'avenir culturel et patrimonial de Saint-Jérôme.



# VISION

En 2040, Saint-Jérôme se distingue comme leader culturel, offrant à sa population un écosystème dynamique et diversifié. Grâce au virage important effectué en matière de développement culturel et patrimonial, elle poursuit sa transformation en reconnaissant pleinement la culture et le patrimoine comme des investissements essentiels à la santé globale de la population. La culture et le patrimoine sont des leviers de changement, favorisant l'affirmation des identités, le développement durable et le sentiment de fierté collective.



# PRINCIPES DIRECTEURS

## Accessibilité culturelle et inclusion

La Ville reconnaît le droit fondamental de tous ses citoyens de participer à la vie culturelle en assurant une accessibilité aux activités, aux ressources et aux lieux culturels et patrimoniaux.

## Patrimoine identitaire

La Ville valorise la préservation et la transmission des divers patrimoines culturels. Ces éléments, au cœur de son identité locale, contribuent à renforcer le lien entre la population et son territoire.

## Collaboration intersectorielle

La Ville mobilise les divers acteurs territoriaux pour créer une dynamique de coconstruction et de maillage. La culture et le patrimoine sont considérés comme des vecteurs de développement collectif, générateurs de répercussions sociales, économiques et environnementales positives.

## Artistes, artisans et organismes

La Ville reconnaît l'importance des artistes, des artisans et des organismes. Elle valorise leur rôle, qu'elle considère comme essentiel, dans l'enrichissement de l'offre culturelle et patrimoniale locale. Elle reconnaît leur expertise, leur engagement et leur contribution à la vitalité du territoire.

## Développement territorial

La Ville considère la culture et le patrimoine comme des investissements essentiels au développement de la collectivité, à la fois sur les plans économiques, sociaux et identitaires. En tant que leviers de vitalité territoriale, la culture et le patrimoine contribuent à la création de richesse, à l'innovation ainsi qu'à l'attractivité de la ville.





# PRINCIPES DIRECTEURS TRANSVERSAUX

## Transition socioécologique

La Ville inscrit sa politique culturelle et patrimoniale dans une perspective de transition socioécologique. Elle valorise les savoirs liés à l'environnement et encourage des pratiques écoresponsables ainsi que des approches durables en création.

Dans un esprit de cohérence et de complémentarité, ce principe transversal s'arrime à sa politique environnementale ainsi qu'à sa politique d'événements écoresponsables.

## Langue française

La Ville place la langue française au cœur de son identité culturelle et patrimoniale. Elle valorise son usage dans l'ensemble des communications, des activités ainsi que des initiatives culturelles et patrimoniales sur son territoire. Ce principe contribue à la préservation, à la transmission et à l'enrichissement du français comme langue de création, d'expression et de rassemblement.

## Numérique

La Ville voit dans le numérique un levier clé pour favoriser une culture accessible, vivante et partagée. Elle en encourage l'utilisation dans la création, la médiation et la mise en valeur de la culture et du patrimoine ainsi que dans l'engagement citoyen.

# STRUCTURE DE LA POLITIQUE

Chaque politique culturelle et patrimoniale repose sur une structure d'entonnoir, allant du plus large au plus concret. Cela permet d'en assurer la cohérence, de la vision aux actions.

## VISION

Une vision traduit l'ambition collective de la Ville et l'idéal qu'elle souhaite atteindre à long terme. Elle exprime l'image de ce que la communauté culturelle et patrimoniale aspire à devenir.

## AXE

Un axe constitue le grand thème stratégique qui structure la politique. Il regroupe plusieurs orientations qui convergent vers une même vision.

## ORIENTATION

Chaque orientation exprime une intention stratégique à moyen ou à long terme. Elle précise ce que la Ville souhaite mettre de l'avant pour répondre aux priorités établies dans un axe donné.

## OBJECTIF

L'objectif définit un résultat à atteindre pour concrétiser l'orientation. Il guide la mise en œuvre de la politique et sert également de base à l'élaboration des plans d'action culturels et patrimoniaux.

## ACTION

Une action est une initiative, un projet ou une mesure concrète. Elle est mise en place pour réaliser un objectif. Découlant de ce dernier, elle se retrouve dans les plans d'action culturels et patrimoniaux.

# AXES, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS



The background features a vibrant color palette of reds and oranges. It is composed of several overlapping geometric shapes, including a large dark red triangle in the upper left and a lighter orange triangle in the lower right. Botanical illustrations are scattered throughout: a branch with long, thin leaves in the top left; a cluster of rounded, leaf-like shapes in the top right; a branch with pointed leaves in the bottom left; and a stylized sun or flower with radiating lines in the bottom center. In the bottom right corner, there are several hand-drawn, irregular circles of varying sizes.

# AXE

# 1

**NOUS ENRACINER DANS  
NOTRE CULTURE, NOTRE  
MÉMOIRE ET NOTRE  
TERRITOIRE**

# ORIENTATION 1

**Cultiver notre identité, notre créativité et notre fierté collectives**

## INTENTION

Nourrir notre sentiment d'appartenance en mettant en lumière ce qui nous distingue sur les plans culturels et patrimoniaux. Cette orientation vise à célébrer la richesse de nos récits, de nos pratiques et de nos expressions artistiques qui forgent notre identité collective, tout en favorisant la création, la transmission et le rayonnement.

## OBJECTIFS

- Mettre en valeur les spécificités culturelles, historiques et patrimoniales propres à Saint-Jérôme, qu'elles soient matérielles ou immatérielles.
- Mettre en lumière et transmettre les récits, les savoir-faire, les pratiques et les mémoires de notre communauté afin de valoriser l'expérience et l'expression citoyennes.
- Encourager les liens entre les générations, les cultures et les disciplines artistiques.
- Déployer une image culturelle et patrimoniale forte, inclusive et distinctive qui reflète notre identité et contribue à notre rayonnement local, régional et plus encore.
- Faire vivre l'histoire et le patrimoine de Saint-Jérôme à travers des activités culturelles et créatives qui renforcent le sentiment d'appartenance et la fierté citoyenne.

# ORIENTATION 2

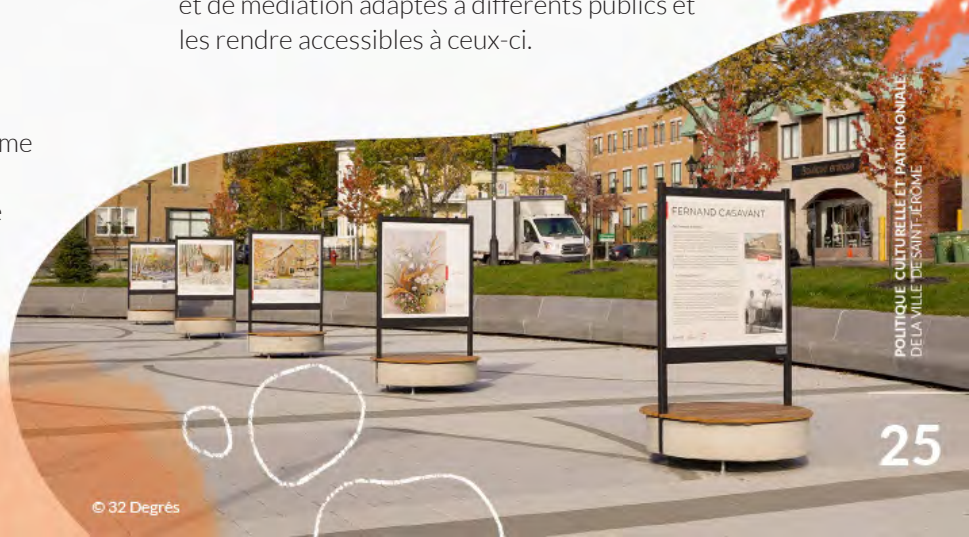
**Valoriser, protéger et transmettre notre patrimoine identitaire**

## INTENTION

Rattacher la population à notre histoire collective en valorisant la richesse de nos patrimoines locaux – mobiliers, bâtis, immatériels et paysagers – ainsi que les personnages, événements et lieux historiques qui nourrissent notre sentiment d'appartenance et notre mémoire collective.

## OBJECTIFS

- Renforcer, auprès des citoyens, la connaissance, la documentation et la diffusion de notre patrimoine culturel afin d'en assurer la préservation et le rayonnement.
- Encourager la participation citoyenne à la valorisation et à la transmission de nos patrimoines.
- Soutenir la conservation et la mise en valeur de nos patrimoines bâtis et paysagers.
- Développer des outils d'éducation, d'interprétation et de médiation adaptés à différents publics et les rendre accessibles à ceux-ci.



The background features a complex composition of overlapping geometric shapes in shades of purple, blue, and white. Interspersed among these are organic, hand-drawn style patterns, including elongated, textured shapes resembling leaves or feathers in various shades of blue and green, and several hand-drawn black outlines of circles and ovals in the bottom right corner.

**AXE**

2

**RENDRE LA CULTURE  
VIVANTE ET  
ACCESSIBLE À TOUS**

# ORIENTATION 3

## Accroître l'accès et la participation à la culture et au patrimoine

### INTENTION

Favoriser la citoyenneté culturelle en éliminant les obstacles d'accès, qu'ils soient physiques, économiques, sociaux, générationnels ou territoriaux, et en soutenant l'engagement actif de notre population dans la vie culturelle et patrimoniale locale.

### OBJECTIFS

- Promouvoir l'accessibilité des lieux, des événements et des ressources culturelles et patrimoniales.
- Encourager une offre culturelle et patrimoniale de proximité, adaptée aux réalités des différents secteurs (Lafontaine, Bellefeuille, Saint-Antoine et Saint-Jérôme).
- Favoriser la diversité des publics par une programmation inclusive, représentative et accessible.
- Soutenir le développement de projets en médiation culturelle et patrimoniale.
- Mettre en place des mécanismes durables de participation citoyenne en culture et en patrimoine.
- Valoriser les initiatives citoyennes ainsi que les démarches culturelles et patrimoniales issues du milieu.
- Reconnaître et soutenir le loisir culturel, ainsi que les projets qui en découlent, afin d'en faire une porte d'entrée vers la participation culturelle pour tous.
- Renforcer le rôle des bibliothèques comme lieux culturels de proximité, d'inclusion et de participation citoyenne.





**AXE**

**3**

**SOUTENIR NOS FORCES  
VIVES ET RENFORCER LA  
GOUVERNANCE CULTURELLE  
DE NOTRE TERRITOIRE**

## ORIENTATION 4

### Reconnaître et soutenir les créateurs, les organismes et les porteurs culturels

#### INTENTION

Consolider les fondations du milieu culturel de Saint-Jérôme en valorisant les artistes, les artisans, les organismes et les porteurs culturels qui contribuent à sa vitalité et à son développement. Cette orientation vise à mettre en place des conditions propices à la création, à la collaboration et à la mise en lumière des talents de notre territoire.

#### OBJECTIFS

- Valoriser le rôle des artistes, des artisans, des organismes et des porteurs culturels dans le développement de notre territoire.
- Favoriser des conditions de création, de production et de diffusion durables.
- Assurer un soutien structurant et équitable, adapté aux réalités de notre milieu, afin de répondre aux besoins variés des artistes, des organismes et de la relève.
- Soutenir la mutualisation des ressources matérielles, humaines et financières afin de renforcer la capacité d'action de notre milieu culturel et patrimonial.
- Favoriser le rayonnement de nos talents locaux à l'échelle locale, régionale et plus encore.

## ORIENTATION 5

### Affirmer notre leadership par une gouvernance culturelle et patrimoniale concertée

#### INTENTION

Affirmer le rôle moteur de Saint-Jérôme par la mise en œuvre d'une gouvernance culturelle et patrimoniale vivante, partagée et concertée avec le milieu. Cette orientation vise à renforcer les liens entre les divers acteurs du territoire, à favoriser la collaboration intersectorielle ainsi qu'à assurer une coordination municipale ouverte, transparente et mobilisatrice.

#### OBJECTIFS

- Renforcer une gouvernance culturelle et patrimoniale rassembleuse, fondée sur la concertation, la collaboration, la mobilisation et la transversalité des acteurs.
- Encourager la mise en commun des expertises pour la réalisation de projets culturels et patrimoniaux avec les milieux scolaire, communautaire, touristique et économique.
- Favoriser la transversalité entre les divers services municipaux pour la mise en œuvre de la politique.
- Assurer l'arrimage durable de la culture et du patrimoine aux démarches de planification municipale et intersectorielle.
- Déployer une communication inspirante et engageante à l'échelle municipale, favorisant l'information et la participation.





**AXE**

**4**

**TISSER NOTRE TERRITOIRE  
À TRAVERS LA CULTURE  
ET LE PATRIMOINE**

# ORIENTATION 6

## Renforcer la culture et le patrimoine en tant que moteurs de développement durable et territorial

### INTENTION

Intégrer la culture et le patrimoine aux stratégies d'aménagement, d'attractivité et de vitalité de Saint-Jérôme afin qu'ils contribuent pleinement au développement harmonieux, durable et innovant de la ville.



Œuvre d'art  
La continuité,  
Carole Lévesque

© Robert Lapointe

### OBJECTIFS

- Faire de la culture et du patrimoine des leviers présents dans plusieurs secteurs d'intervention municipale en lien avec le développement durable.
- Soutenir des projets culturels et patrimoniaux structurants pour les différents secteurs ainsi que pour les pôles de quartier.
- Favoriser l'aménagement d'espaces culturels flexibles et partagés, adaptés aux besoins de création, de diffusion et de rencontre.
- Encourager les pratiques écoresponsables et renforcer les liens entre culture, nature et environnement.
- Promouvoir la culture et le patrimoine comme leviers d'innovation, de développement durable et d'attractivité territoriale.
- Favoriser l'appropriation des espaces publics par la culture et les citoyens.
- Intégrer l'art public au développement du territoire et en faire un vecteur d'identité et de mise en valeur des espaces.



# CONCLUSION

## Vers la mise en œuvre collective

La mise en œuvre de cette politique culturelle et patrimoniale est portée par le Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, en étroite collaboration avec le Service de l'urbanisme et du développement durable. Cette alliance traduit la volonté d'inscrire la culture et le patrimoine au cœur des projets structurants de la Ville. Elle s'appuie également sur la contribution des autres services municipaux dans une logique de transversalité, de décloisonnement des pratiques et de mutualisation des ressources.

Afin de concrétiser les orientations et les objectifs présentés dans ce document, des plans d'action triennaux seront coconstruits avec les forces vives du territoire, incluant les citoyens et les acteurs culturels, patrimoniaux, communautaires et institutionnels.

Ces plans, conçus pour évoluer avec le territoire, refléteront les réalités locales, les besoins exprimés, les enjeux émergents ainsi que les priorités collectives.

Des comités seront mis en place pour accompagner la mise en œuvre de chacun des plans d'action culturels et patrimoniaux et pour assurer un déploiement cohérent de la politique et un suivi dans le temps. Ce cadre permettra une gouvernance ouverte, participative et soucieuse des répercussions associées aux actions posées.

Au-delà des engagements inscrits dans cette politique, la Ville de Saint-Jérôme réaffirme sa conviction profonde que l'art, la culture et le patrimoine renforcent les liens qui unissent les membres de la communauté, stimulent l'engagement de ses citoyens et nourrissent le sentiment d'appartenance de la population.

Portée par la mémoire, enracinée dans le présent et tournée vers l'avenir, cette politique est une invitation à construire, ensemble, un territoire culturel vibrant, inclusif et fier de ses racines.

# LEXIQUE



## **Acteurs culturels**

Ensemble des personnes qui composent l'écosystème culturel local. Ils incluent les artistes, les artisans, les travailleurs culturels, les organismes, les institutions, les diffuseurs et les citoyens engagés dans des initiatives culturelles.

## **Citoyenneté culturelle**

Droit de chaque personne de participer pleinement à la vie culturelle de sa communauté.

## **Développement durable**

Manière de penser et d'agir qui cherche à répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre ceux des générations futures.

## **Écosystème culturel**

Ensemble des personnes, des lieux, des organisations, des pratiques et des ressources qui interagissent pour faire vivre la culture dans une communauté.

## **Forces vives**

Ensemble des personnes, des groupes ou des organisations qui contribuent activement au dynamisme d'une communauté ou d'un territoire.

## **Gouvernance culturelle**

Manière dont les décisions en matière de culture sont prises, partagées et mises en œuvre sur un territoire. Elle repose sur la collaboration entre la Ville, les artistes, les organismes culturels, les citoyens et les autres partenaires possibles.

## **Identité culturelle**

Ensemble des éléments (valeurs, traditions, langue, histoire, façons de vivre...) qui caractérisent une communauté et la distinguent des autres. Elle se construit à partir de ce que ses membres partagent collectivement et de ce qui les rend uniques.

## **Loisir culturel**

Activité culturelle que l'on pratique, pendant son temps libre, pour le plaisir, la découverte ou l'apprentissage.

## **Médiation culturelle**

Ensemble des activités qui visent à rapprocher les gens de la culture. Elle crée des ponts entre les artistes, les œuvres, les institutions et la population.

## **Mémoire collective**

Ensemble des souvenirs, des récits, des traditions et des repères que partage une communauté.



## Organismes culturels

Organisations à but non lucratif, institutions ou regroupements dont la mission principale est de créer, de diffuser, de protéger ou de promouvoir la culture et le patrimoine.

## Participation citoyenne

Invitation faite aux citoyens pour qu'ils expriment leurs opinions et partagent leurs réflexions sur un sujet donné et contribuent activement aux décisions qui concernent leur milieu de vie.

## Patrimoine identitaire

Ensemble des éléments culturels, historiques et symboliques qui expriment l'identité propre d'une ville.

## Porteurs culturels

Acteurs, collectifs ou organismes qui lancent et portent des projets culturels ou patrimoniaux, jouant un rôle moteur dans leur conception, leur mise en œuvre et leur rayonnement.

## Transition socioécologique

Mouvement de transformation de nos façons de vivre, de consommer et de produire afin de répondre aux défis environnementaux, sociaux et économiques actuels.

## Vitalité culturelle

Capacité d'un milieu à faire vivre et rayonner la culture sous toutes ses formes.



# REMERCIEMENTS ET CRÉDITS

La Ville de Saint-Jérôme tient à remercier toutes les personnes et les organisations qui ont contribué à la réalisation de cette politique culturelle et patrimoniale. Leur engagement, leur expertise ainsi que leur collaboration ont été essentiels tout au long de cette démarche collective et transversale.

## Membres du comité de la politique culturelle et patrimoniale

### André Marion

Conseiller municipal, porte-parole en matière de culture au sein de la commission de la culture, du communautaire, des loisirs et des sports, Ville de Saint-Jérôme

### Dominic Boyer

Conseiller municipal, porte-parole de la commission des finances et de la gouvernance, Ville de Saint-Jérôme

### Jean Junior Désormeaux

Conseiller municipal, porte-parole en matière de sport au sein de la commission de la culture, du communautaire, des loisirs et des sports, Ville de Saint-Jérôme

### Aurélien Borie

Directeur, Service de l'urbanisme et du développement durable, Ville de Saint-Jérôme

### Guillaume Boyer-Robert

Chef de division, Division du développement social et des loisirs, Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, Ville de Saint-Jérôme

### Isabelle St-Germain

Conseillère en environnement, Service de l'environnement, Ville de Saint-Jérôme

### Alexandre Fortier

Coordonnateur à la révision du schéma d'aménagement, MRC de La Rivière-du-Nord

### Dominic Simard

Directeur photo et réalisateur, Boite Noire Production

### Jonathan Demers

Directeur et conservateur, Musée d'art contemporain des Laurentides

### Guy Chevrier

Directeur général et artistique, Théâtre Gilles-Vigneault (Diffusion En Scène)

### Cassandra Lescarbeau

Agente de développement, Culture Laurentides

### Mélanie Gosselin

Directrice générale, Culture Laurentides

### Suzanne Marcotte

Vice-présidente, Histoire et Archives Laurentides

### Éliza Laroche

Agente de liaison et de développement, Corporation de développement communautaire de la Rivière-du-Nord

### Steve Audet

Régisseur au sport scolaire et à la vie étudiante, Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

### Nicole Leblanc

Gestionnaire responsable du centre d'hébergement et de soins de longue durée de Saint-Jérôme, Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

### Anicka Filiatrault

Propriétaire, L'Ébauchoir - Espace céramique





## Membres du comité de pilotage

### Sophie Colletterie

Directrice, Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, Ville de Saint-Jérôme

### Guillaume Boyer-Robert

Chef de division, Division du développement social et des loisirs, Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, Ville de Saint-Jérôme

### Stéphane Legault

Chef de division, Division des bibliothèques, de la communauté et des programmes virtuels, Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, Ville de Saint-Jérôme

### Dominique Gagnon

Coordonnatrice aux loisirs, Division du développement social et des loisirs, Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, Ville de Saint-Jérôme

### Anny Chamberland

Chargée de projets, Division de la planification et de la réglementation, Service de l'urbanisme et du développement durable, Ville de Saint-Jérôme

## Mise en place de la démarche d'élaboration, recherche et rédaction

### Valérie Patry

Chargée de projets, Division du développement social et des loisirs, Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, Ville de Saint-Jérôme

## Autres remerciements

La Ville tient à souligner la contribution de la firme Raymond Chabot Grant Thornton dans la compilation et l'analyse des données issues des exercices de participation publique.

Elle remercie également le ministère de la Culture et des Communications de son appui dans le cadre de l'Entente de développement culturel.



Entente de développement culturel

## Adoption par le conseil municipal

Le 16 septembre 2025

CM-17826/25-09-16

## Illustrations de couverture et intérieures

Isabelle Charbonneau

## Conception et infographie

Robert Devost



# ANNEXE I

## Liste des documents complémentaires

- **Portrait culturel et patrimonial**
- **Rapports des exercices de participation publique**
  - Rapport 1 – Journées de mobilisation
  - Rapport 2 – Ateliers participatifs
  - Rapport 3 – Kiosques
  - Rapport 4 – Sondages virtuels
- **Politiques municipales**
  - Politique en faveur des personnes âgées
  - Politique environnementale
  - Politique d'événements écoresponsables
  - Politique de développement des collections
- **Plans municipaux**
  - Plan d'urbanisme et de mobilité durable
  - Plan particulier d'urbanisme du centre-ville
  - Plan particulier d'urbanisme du pôle régional de la santé
  - Plan directeur des parcs et des espaces verts
  - Plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels
- **Stratégie de développement économique**
- **Guide d'intervention en art public**





**POLITIQUE**  
culturelle  
et patrimoniale